

Découvertes récentes gallo-romaines en pays Viennois

La mosaïque de Septème et la fresque d'Oylier

En avril 1952, à l'occasion des travaux d'excavation pour la construction d'un groupe scolaire, on a mis au jour, à Septème, une mosaïque gallo-romaine, ou, plutôt, deux mosaïques juxtaposées. Elles gisaient à deux mètres cinquante de la surface actuelle du sol, dans « La Prairie », au voisinage de la place du village et du chemin de Baraton.

Cette trouvaille archéologique faite d'une façon fortuite représente un document de premier ordre pour le passé de Septème, ce centre habité du pays viennois, qui tire son nom et son origine d'une station routière « à la septième borne milliaire » (ad septimum lapidem) de la route romaine de Vienne à Milan par les Alpes Grées.

Cette voie antique est la seule de notre région à figurer dans la Table de Peutinger, et dans l'Itinéraire d'Antonin ; il semble que l'on peut faire remonter à l'époque d'Auguste la construction de cet important chemin romain, qui reliait Rome et l'Italie à un pont en pierre sur le Rhône, à Vienne. Les noms des stations d'Aoste (Augustum) en pays allobroge et d'Aoste au pays des Salasses (Augusta) placées sur son trajet, en sont des indices, et si l'on en croit Strabon, cette route était praticable, dans sa portion alpestre au temps de cet empereur (1).

Or une charte du début du onzième siècle fait mention de cette « voie publique » (via publica), dans le quartier de Septème où les mosaïques ont été découvertes (2).

Au demeurant, les mosaïques de Septème offrent en elles-mêmes un précieux intérêt archéologique ; leur facture n'est pas classique, elles reposent sur un lit d'« opus signinum » composé de brique pilée et de chaux où l'on a incorporé, pour le rendre plus solide, de menus morceaux de pierre et de marbre. Seules, sont dessinées, avec de véritables cubes noirs et blancs de mosaïque, les lettres d'une grande inscription et l'ornementation faite de cercles concentriques, d'encadrements géométriques et d'une représentation stylisée d'animaux : poissons, serpents, têtes d'équidés.

Ce mode de construction a-t-il été commandé par économie et par des circonstances locales, ou bien ne traduirait-il pas plutôt une technique primitive de la mosaïque ? Nous serions porté à le croire, car elles font songer aux mosaïques « grecques » découvertes à Glanum.

Comme exemple de ce procédé, M. Blanchet cite la mosaïque de l'Have (Ave) à la maison du Faune de Pompéi et celle du sanctuaire de Jupiter, élevée vers 150 avant notre ère, où seules

(1) Strabon IV-6-10.

(2) *Cartulaire de St-André-le-Bas* : charte 154.

les lettres de la dédicace sont composées en cubes de mosaïque sur un pavement de brique pilée analogue à celui de Septème (3).

La belle inscription qui encadre l'une d'entr'elles ajoute encore à son intérêt, malheureusement, son mauvais état de conservation n'a pas permis d'en relever l'ensemble avant qu'elle soit recouverte par les fondations du groupe scolaire.

En conclusion, nous ne saurions mieux faire que de citer l'opinion autorisée de M. le Professeur Willeumier, qui s'est intéressé à cette découverte pour demander son classement ;

« Sans avoir pu déchiffrer l'inscription trop mutilée, je rattacherais volontiers, nous écrivait-il, les dernières lettres « " AMBIA " au mot « ambulacrum », qui désigne une promenade. La technique et la décoration rappellent, en effet, des mosaïques de Glanum, que M. H. Rolland a daté du premier siècle avant Jésus-Christ (4). Celles de Septème, à l'extrémité septentrionale de la Narbonnaise, pourraient être un peu plus tardives, mais elles restent, à mon avis, de la haute époque. »

Dans ces conditions, les mosaïques de Septème seraient contemporaines de la fondation de la station routière voisine (5).

**

On peut, avec quelque vraisemblance, dater de la même période la « fresque » découverte tout récemment au village de Oylier (ad oclavum), à la « huitième borne » de la même route romaine.

En décembre dernier, mesdemoiselles Normand décidèrent de planter un tilleul devant leur maison, dans la cour qui surplombe en terrasse le chevet de l'église, mais à 30 centimètres du sol, la pioche du terrassier fut arrêtée par la présence d'un épais béton de tuileaux romains, puis, au-dessous de ce dallage, elle mit à découvert tout un massif de maçonnerie antique ; elle dégagait en particulier, sur une hauteur de 60 cm. environ, la paroi verticale d'un mur recouvert d'un enduit peint.

Un jeu de cinq couleurs avait été employé pour cette décoration murale faite de bandes, de traits géométriques et de petites fleurettes (un blanc, un noir, un vert, un ocre-jaune, un ocre-rouge ou rouge pompéien).

Malgré près de deux millénaires d'existence, après un simple lavage à l'eau, on pouvait juger de la fraîcheur primitive de toute cette gamme de coloris.

(3) Adrien Blanchet : *La Mosaïque*, Paris 1928, p. 13.

(4) H. Rolland : *Fouilles de Glanum*, Paris 1946, p. 68-9, fig. 52-3.

(5) M. Chauffin nous a adressé aimablement toute une documentation archéologique sur les fouilles de Septème. Il est souhaitable que cet archéologue du groupe « Evocations » de Bourgoin, publie un jour le résultat de ses recherches ; elles permettraient peut-être d'entrevoir l'époque de la destruction de cette intéressante station gallo-romaine.

En outre, l'ouverture de cette excavation a permis de recueillir plusieurs variétés de briques romaines ; quelques-unes d'entre elles étaient intactes et de forme peu commune, telle toute une série de tuileaux demi-cylindriques de 5 cm. d'épaisseur qui se trouvaient placés en pile ; telles de grandes briques rectangulaires ; l'une d'elles énorme, de 60 cm. de long sur 30 de large, était dressée sur champ à l'équerre du mur ; plusieurs imposantes tuiles à rebord formaient une sorte de dallage à la base de la fresque.

Dans les déblais on remarquait également de nombreux débris de « terres cuites » de toutes dimensions, apparemment pas de poteries, mais quelques tessons de « tubuli » d'hypocauste (6).

La découverte la plus curieuse de cette fouille est néanmoins la mise au jour de ce vestige de décoration murale gallo-romaine. Jugeant de tout l'intérêt archéologique qu'avait cette trouvaille, mesdemoiselles Normand ont bien voulu attendre la fin de l'hiver pour planter le tilleul prometteur d'ombrage ; cette décision a permis, après les gelées, au groupe d'« Evocations » de Bourgoin, de poursuivre la fouille le long du mur. Par les soins des archéologues bergusiens, de nouveaux motifs ornementaux ont été révélés, dessinés et photographiés (7). Cette curieuse peinture murale, qui a conservé son coloris primitif, fait songer aux belles décorations des maisons romaines de l'époque impériale (Pompéi, Vienne). Au temps de la Paix romaine, la circulation devait être intense sur ce grand chemin qui conduisait de Vienne en Italie. On peut concevoir qu'il y avait là, à la Huitième (pierre milliaire), tout comme à la Septième, une importante « demeure » richement ornée (8), peut-être une hostellerie (9), auprès de laquelle a bourgeonné plus tard le village d'Oytier.

« Les routes ont toujours été des artères par lesquelles la civilisation a coulé comme un sang vivant. »

Docteur Joseph SAUNIER



(6) M. L. Villon a donné un compte rendu très détaillé de cette fouille fortuite dans le « Dauphiné Libéré » du 7 janvier 1953.

(7) Il est à souhaiter que les membres du groupe d'« Evocations » de Bourgoin publient un jour le résultat de leurs travaux qui préciseront cette communication.

(8) Nous avons recueilli avant la guerre, dans la maison voisine, un bloc de marbre décoré d'une frise sculptée, un tesson de poterie noire avec marque du potier : « SEVVO fecit. »

(9) D'après l'opinion de M. P. Lebel, les expressions analogues à « ad Octavum » ou « ad Septimum » ont pu servir d'enseigne à une hostellerie et M. Salama, dans une récente étude sur les voies romaines en Afrique, cite des exemples, qui semblent confirmer cette opinion. (Revue d'Archéologie de l'Est, 1951, T. II, p. 194).

La navigation sur le Rhône

De trois côtés, « Evocations » a le Rhône pour frontière, une frontière qu'il ne lui est, du reste, pas interdit de franchir.

Ce Rhône, magnifique voie de communication naturelle, fut jadis, grandement utilisé, et, avant que voyageurs et marchandises ne les eussent délaissées pour la locomotion plus rapide et plus confortable du chemin de fer et de l'automobile, ses eaux servirent aux transports les plus variés.

Une étude exhaustive de la navigation sur le Rhône au cours des âges, et de tout ce qui s'y rapporte, serait une intéressante contribution de l'Histoire du Bas-Dauphiné ; que l'on veuille bien nous permettre d'en donner une brève esquisse.

Dès la plus haute antiquité, les barques phéniciennes remontaient le Rhône. Les Romains, maîtres de notre région bien avant que César n'eût conquis la Gaule entière, eurent des flotilles rhodaniennes qui assuraient un trafic régulier pour les gens et les denrées ; il existait des corporations de navigateurs, notamment à Saint-Blaise, commune de Virignin (Ain) (1) ; des ports s'échelonnaient le long des rives ; des chantiers navals y fonctionnaient, tels ceux d'Artemare. L'Administration romaine comportait même un « préfet de la flotte des bateliers » en résidence à Ebruduni Sapaudiae, qui, vraisemblablement, était une localité de l'actuelle Chautagne selon une hypothèse du savant chanoine Perroud.

Au Moyen Age, la batellerie sur le Rhône était prospère ; le mauvais état des routes terrestres l'explique en partie ; les Comtes de Savoie, qui vivaient volontiers sur les bords du lac du Bourget, s'y faisaient ravitailler par la voie du Rhône et du Canal de Saavières. Marchandises de toute nature, bestiaux, bois, étaient ainsi transportés. Les voyageurs, et même de grands personnages, empruntaient, eux aussi, cette route commode ; en 1244, le pape Innocent IV va d'Hautecombe à Lyon par le Rhône ; l'empereur Sigismond et Amédée VIII, — sur le point d'échanger son titre de Comte de Savoie pour celui de Duc de Savoie, — s'embarquent, le 31 juillet 1415, à Seyssel, pour Lyon, et ils y parviennent le

(1) Sur les bords de l'Isère il existait aussi une corporation de bateliers : une inscription de St-Jean de la Porte, entre Montmélian et Albertville, nous apprend que les bateliers de la région érigèrent un monument en l'honneur de l'empereur Caligula (37-38 de notre ère).